

*Le droit
d'en rire.* p. 4

*La mobilité au
goût du jour.* p. 12

*Plages
d'histoire.*
p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°258 . MAI-JUIN 2019



Grand format **P. 8**

BOUVENT PREND LE LARGE

bourgnebresse.fr



HOMMAGE À PINK FLOYD À ÉKINOX

SERGE BUATHIER



CHALLENGE DE GYMNASTIQUE

SERGE BUATHIER



JAZZ À LA FERME

SERGE BUATHIER

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Emma Loisel, le droit d'en rire.
- 5 Jennifer Gomez, une bouliste en or.

GÉOLOCALISÉS.

- 7 Le nouvel office de tourisme ouvre !

GRAND FORMAT.

- 8 Bouvent prend le large !

PETITS FORMATS.

- 12 La mobilité au goût du jour.
- 15 Le projet Carré Amiot.

ÇA, C'ÉTAIT AVANT.

- 16 Pages d'histoire.

TRIBUNE.

- 18 L'expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

SERGE BUATHIER



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : AGIR CONCRÈTEMENT

Pour respecter l'objectif d'une France sans émission nette de carbone issu des énergies fossiles en 2050 et pour espérer rester sous les 1,5 °C de hausse des températures, il nous faut agir vite et fort.

En matière de transition énergétique, voici une formule que je trouve parlante :

« Il y a trois tiers parmi les efforts à réaliser : 1^{er} tiers : économiser l'énergie ; 2^e tiers : économiser l'énergie et 3^e tiers : produire des énergies renouvelables. » Jamais, en effet, nous ne produirons assez d'énergie renouvelable (ENR) pour compenser celle provenant du gaz et du pétrole.

Même si l'État et l'Europe décident et donnent des moyens d'agir, la Ville a un rôle important à jouer, en premier lieu sur son patrimoine : nous gérons 180 bâtiments et 9600 points d'éclairage public. Notre approche est celle de la boule de neige : nous réduisons nos besoins en énergie afin de dégager des économies qui sont réinvesties pour limiter nos dépenses énergétiques ou produire des ENR.

Depuis 2014, nous avons accéléré les réhabilitations thermiques : les investissements réalisés ont divisé par deux la consommation énergétique de 4 groupes scolaires et d'un gymnase. Nos contrats d'énergie ont été renégociés avec des engagements de performance sur 10 bâtiments. Le fait de fixer la température de chauffe à 19 °C dans les écoles primaires et l'optimisation des heures de chauffe en fonction des usages, ont réduit de 20 % la dépense d'énergie : 185 000 € économisés en 3 ans et une diminution d'émissions de CO₂ équivalente à 563 véhicules.

En 2017, la suppression de la moitié des lampadaires de l'avenue Maréchal a permis d'économiser 5 000 €/an en électricité. Allons plus loin : avons-nous réellement besoin d'éclairer en permanence le square des Quinconces ? Ou d'éclairer autant l'avenue Amédée Mercier ? Le passage à des luminaires basse consommation, la réduction de 60 % de l'éclairage des grands boulevards de 23 h à 6 h et l'extinction de certains secteurs ont entraîné une réduction de 100 000 € et de 718 634 kWh de notre facture annuelle d'électricité.

Parallèlement, la Ville devient productrice d'énergie. La construction en 2016 d'une chaufferie bois à la Vinaigrerie s'inscrit dans cet objectif. D'autres projets, menés avec la Communauté d'agglomération, sont à l'étude, comme la couverture du parking extérieur d'Ainterexpo en panneaux photovoltaïques. En 5 ans, ces actions ont permis une réduction de 20 % de nos émissions de carbone.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg-en-bresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC.



10-31-1093 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

« Sur scène, je ne m'interdis rien. Je m'amuse beaucoup. »

Emma Loïselle joue avec les mots qu'elle met au service d'un humour sans tabou. Sur scène, elle étonne et détonne !

« Femme de mère en fille depuis que l'homme est homme » – Jeudi 9 mai, salle du Vox à 20 h 30 (cf. B'en'B spécial événement culturel – P XIII)

Bio Express'

2012 Obtention du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat

2014 Concours international de plaidoirie à Jérusalem

2015 Première scène au Miri Comedy à Rouen

2018 Spectacle « Femme de mère en fille depuis que l'homme est homme »

Emma Loïselle LE DROIT D'EN RIRE

Emma arrive à Bourg à l'adolescence. Après un bac au lycée Lalande, elle fait du droit comme sa sœur. « J'ai toujours aimé les arts et les lettres, mais j'étais trop anxieuse du lendemain pour ne pas choisir un travail avec un salaire fixe. » À 25 ans, elle embrasse la carrière d'avocate. C'est à l'occasion d'un concours de plaidoirie sur les droits de l'homme à Jérusalem qu'elle découvre son envie d'être face à un public. Dans la foulée, pour rompre avec son rythme professionnel trépidant, elle s'accorde des vacances au Sénégal et assiste à un spectacle d'Ali Bougheraba. C'est le déclic. « Je me suis dit, c'est ce que je veux faire ! » Emma profite du reste de son séjour pour se mettre à l'écriture de son premier spectacle, mettant sa dextérité à manier la langue française au service de ce qui la fait vibrer : faire rire un public.

HUMOUR ET ÉLOQUENCE

Elle quitte le barreau mais trouve à Paris un travail moins prenant qui lui permet d'enchaîner les scènes ouvertes pour frotter ses textes au public. « J'ai fait des rencontres qui m'ont fait avancer, progresser. Des cours de Corinne Puget jusqu'à Vincent Solignac, le metteur en scène qui a changé ma vie. » Dans son spectacle « Femme de mère en fille depuis que l'homme est homme », Emma parle de coupe menstruelle, de vibromasseur comme du don d'organes ou de religion. Elle plonge son public dans l'intimité de la femme. « Beaucoup d'hommes sont sortis de mon spectacle en me disant qu'ils avaient appris des choses. Le principal c'est de faire rire les gens et de rire ensemble. » Emma tourne avec son spectacle un peu partout en France. Après une halte en mai à Bourg, où résident encore ses parents, elle jouera au Festival d'Avignon cet été.

SERGE BUATHIER



CHRISTELLE HUBERT

**DES STRASS
ET DES PLUMES**

« Quand je vois le sourire sur le visage d'une personne qui découvre ce que j'ai créé pour elle, je sais que j'ai trouvé ma voie. »

Économiste de la construction pendant vingt ans, Christelle ouvre il y a un an et demi son atelier de couture rue Debeney, où elle réalise des tenues de compétition sur-mesure. Un travail qui demande une technique particulière pour coudre le lycra, les strass et les plumes qui ornent les costumes des compétiteurs. Si elle a toujours aimé coudre, Christelle s'est fait la main sur les tenues de carnaval de ses enfants puis les costumes de danse des spectacles de fin d'année avant de devenir la responsable des costumes à la Fred Danse Académie. « Les gens m'ont fait confiance. J'ai eu de plus en plus de demandes. » Jusqu'à se lancer dans cette reconversion réussie. Aujourd'hui son carnet de commandes ne désemplit pas.



JENNIFER GOMEZ

**UNE BOULISTE
EN OR**

DR

À 23 ans, Jennifer Gomez, étudiante en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, brille en sport-boules.

Une passion familiale : « Mes grands-parents et mon père jouaient pour le loisir. À 8 ans, j'ai essayé et accroché ! » s'enthousiasme-t-elle. Auréolée de deux titres de championne de France, d'une médaille de bronze au Championnat d'Europe en tête-à-tête, de plusieurs victoires au tournoi de Pentecôte de Lyon et de nombreux podiums lors de concours internationaux, Jennifer a décroché en février dernier le bronze en tir individuel de précision lors de la coupe du monde. Une consécration pour cette bouliste qui évolue depuis cinq ans à l'amicale boule du faubourg et au club sportif de Bourg. « Ici, c'est une vraie famille. J'ai besoin de ça pour réussir », souligne Jennifer. Entraînée par Laurent Émin et Patrick Piguët, elle rêve de décrocher de nouveaux titres ce printemps lors des championnats de France sportif Élite et traditionnel par équipe.

DR



CHARLOTTE PRESLE

**UN PROJET HAUT
EN COULEUR**

Le mot : couleurs

« Quelques mois après mon bac, je n'imaginais pas que j'aurais une telle responsabilité sur les épaules », s'étonne Charlotte Presle, étudiante en 1^{re} année d'IUT Gestion des entreprises et des Administrations (GEA) à Bourg. Originaire de Neuville-sur-Saône, elle a repris avec 4 élèves de sa promotion le flambeau de l'événement Color Run lancé en 2018 par les élèves de GEA : « Après le succès de l'an dernier, nous organisons la 2^e édition le 4 mai à Bouvent avec musique et lancer de poudres de couleur. » annonce-t-elle. « Démarches administratives, recherches de sponsors..., ce projet tuteuré représente beaucoup de travail pour l'équipe, mais nous apporte énormément. Nous avons désormais trois financeurs et des partenaires pour communiquer sur les réseaux sociaux. Le Jour J, de nombreux bénévoles vont nous aider à encadrer l'événement », explique Charlotte. « 120 participants sont pré-inscrits, ce qui nous permet de commander les tee-shirts, les lunettes et les pigments de couleurs. »

LA RÉNOVATION URBAINE AVANCE

Construit en 1961, vidé de ses occupants en novembre 2018, l'immeuble Santos-Dumont, propriété de Bourg Habitat, est en cours de démolition. Première opération anticipée du projet de rénovation urbaine « Pont-des-Chèvres/Santos-Dumont », ce chantier débuté en février se déroule en trois temps. Après les phases de dépollution (retrait de l'amiante et du plomb) et de dépose de tous les éléments non constructifs (portes, fenêtres...), la démolition par grignotage s'achèvera en mai. Côté Pont-des-Chèvres, le réaménagement sur trois voies du boulevard Édouard Herriot commencera en mai et se terminera à la fin de l'année par les plantations. Dans le cadre de cet aménagement, l'ancienne mosquée sera démolie cet été.

BOURG HABITAT / SÉVERINE RENAULT



PLUS DE PLACES EN CRÈCHES

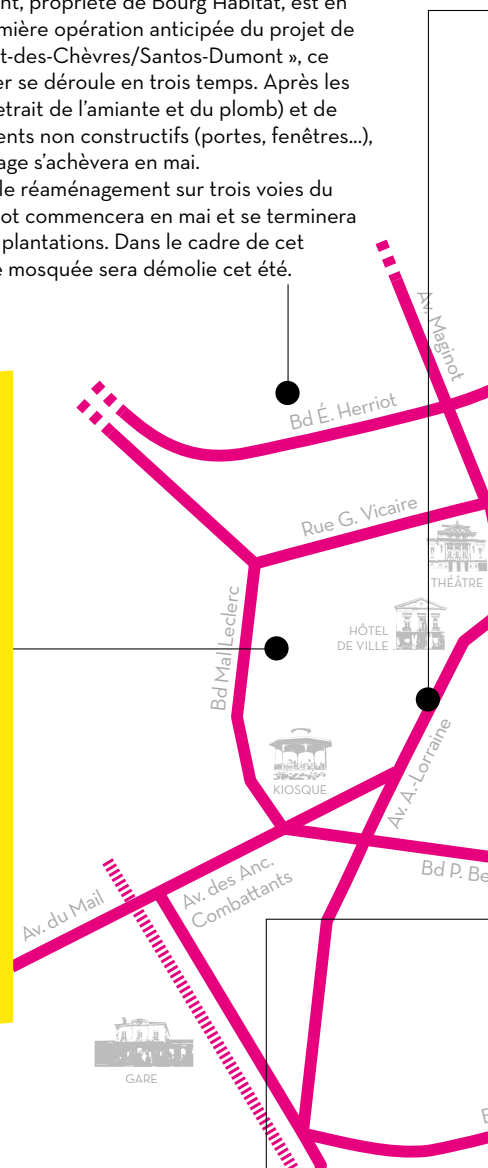
Le nouvel Espace petite enfance Charles Jarrin ouvrira ses portes en août 2019. Il remplacera celui du Bastion devenu vétuste et accueillera 13 enfants de plus. Situé dans le prolongement du groupe scolaire, réalisé avec des matériaux dotés d'écocertification, ce bâtiment de 36 places est organisé pour répondre à l'éveil, à

l'épanouissement et au développement psychomoteur des jeunes enfants. Il facilitera également les liens avec l'école maternelle toute proche.

Coût : 1,05 million d'euros financés par la Ville avec participation de la CAF (313 200 €) et du Conseil départemental (98 000 €).



SERGE BUATHIER



DU NEUF AUX ARBELLES

Ce mois d'avril, le chantier de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité incendie de l'école des Arbelles s'achève. Six mois de travaux auront été nécessaires à la création d'un ascenseur extérieur desservant l'école élémentaire et l'Office municipal des sports. Coût : 208 000 €.

Prochainement, 250 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit de l'établissement par Bresse Énergies Citoyennes, société fondée par des citoyens, avec laquelle la Ville vient de signer une convention d'occupation du domaine public pour développer la production d'énergie renouvelable dans la commune. Chaque année, 42 mégawatts-heures devraient être produits.

+ d'infos : bresseenergiescitoyennes.com

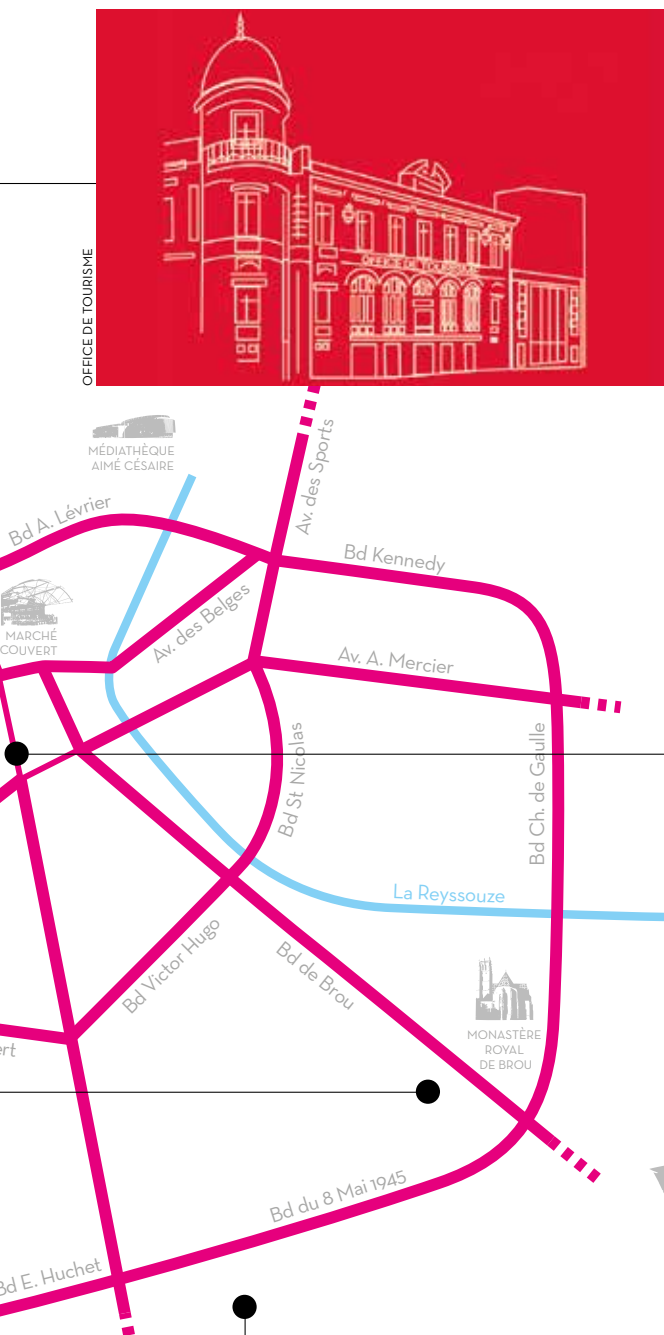


SERGE BUATHIER

LE NOUVEL OFFICE DE TOURISME OUVRE !

Débutés à l'automne 2017, les travaux de restructuration du site Camus, qui accueille la médiathèque et l'Office de tourisme, sont en passe de s'achever. Le 2 mai, les Bourgiens découvriront le nouvel Office de tourisme. Agrandi, plus ouvert sur l'avenue Alsace-Lorraine, l'Office de tourisme bénéficie au rez-de-chaussée d'un vaste espace accueil/boutique, au premier étage d'une zone réceptive et au second de bureaux.

La médiathèque Camus ouvrira, elle, en septembre. Pour fêter la restructuration de ces deux équipements de cœur de ville, une journée festive sera organisée le samedi 7 septembre.



Éducap'City, une expérience citoyenne

Éducap'City propose jeudi 9 mai aux élèves du CM1 à la 6^e une course d'orientation au départ de l'esplanade de la Comédie. Une manière ludique de découvrir les sites institutionnels, les équipements sportifs et culturels... de Bourg et de sensibiliser les jeunes au handicap, à l'Europe et à l'égalité femme-homme. Plus de 500 participants sont attendus et sept équipes seront qualifiées pour la finale nationale les 19 et 20 juin à Paris.



SERGE BUATHIER

DES PASSAGES PIÉTONS EN 3D

Dans le cadre d'une expérimentation nationale, deux passages piétons en trois dimensions seront installés, mi-mai, rue Racine et avenue de Lyon. Ces trompe-l'œil visent à interpeller les conducteurs qui s'élancent parfois trop vite dans ces lignes droites limitées à 50 km/h. « En donnant un effet de relief, ce nouveau type de matérialisation des traversées piétonnes responsabilise les automobilistes en les faisant ralentir. Cela repose sur un jeu de couleurs, visible jour et nuit, qui donne un effet en 3D », explique Isabelle Maistre, adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement. À l'issue de l'expérimentation, un rapport d'évaluation sera remis au délégué de la sécurité routière. Coût des deux installations : 7 000 €.



DR

Grand format.

62 725

entrées comptabilisées
pendant la saison
estivale 2018 (aux heures
d'ouverture de la caisse)

6 427

cartes Burgiens délivrées
en 2018



Top départ de la saison d'été à Bouvent le 18 mai. L'accès au parc sera payant jusqu'au 1^{er} septembre 2019, sauf pour les Burgiens titulaires de la carte de gratuité. Cette carte peut désormais être demandée sur le site Internet de la Ville www.bourgenbresse.fr. Durant cette période, la baignade est surveillée, les activités nautiques de l'école de voile battent leur plein et les animations sportives gratuites reprennent les samedis et les dimanches matin du 8 juin au 25 août.

À l'Est, du nouveau ! Alors que le quartier Bouvent-Curtafray est en plein essor, le parc de loisirs préféré des Burgiens met les voiles et propose cet été une première vague de nouveautés.

Loisirs

BOUVENT PREND LE LARGE !

Interview



CLAUDIE SAINT-ANDRÉ

**ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À L'URBANISME ET AUX
DÉPLACEMENTS**

Pourquoi envisager une évolution du parc de loisirs de Bouvent ?

Le parc de Bouvent est né en 1986. Trente ans plus tard, il est normal de se pencher sur l'avenir de cet équipement au regard des nouveaux usages qu'en font les habitants. C'était l'objectif de la concertation lancée à l'automne dernier : elle

a confirmé que Bouvent est un poumon vert et une zone de loisirs incontournable pour les Burgiens, d'autant qu'ils bénéficient maintenant de la gratuité d'entrée. De plus, tout le quartier de Bouvent-Curtafray est en évolution.

L'ouverture de la rocade est cet automne va apaiser le transit sur ce secteur. La salle des familles sera livrée à l'automne 2020, et un nouveau lotissement, *Le domaine du lac*, sortira de terre à partir de la fin de l'année.

Un travail est d'ores et déjà engagé pour améliorer la desserte du parc de loisirs avec l'objectif d'éloigner la circulation de transit et de réaménager d'ici 2020 l'entrée du parc de loisirs et ses stationnements. De plus, la voie verte qui traverse la Bresse viendra se raccrocher à Bouvent pour se prolonger vers Saint-Just/Ceyzériat en passant sous la rocade.



FRANÇOISE COURTINE

**ADJOINTE DÉLÉGUÉE
AUX SPORTS**

Quels sont les aménagements programmés à l'intérieur du parc ?

La concertation auprès des usagers du parc a montré que la promenade et la détente en famille sont les premières raisons de venir à Bouvent. L'idée est de préserver ce poumon vert de 56 hectares et d'étendre sa zone d'attraction par la création, à l'horizon 2020, d'une grande

boucle de promenade de plus de 4 km, empruntant le chemin du lac pour se raccorder à la petite boucle.

Au préalable, des aménagements vont se concrétiser cet été : installation de nouveaux jeux et d'équipements sportifs, extension de la zone de baignade et remodelage de la plage avec une surveillance prolongée de la pataugeoire pour les tout-petits, réfection de douches et ajout de cabines de change près du poste de secours. Pour améliorer le confort des usagers, des bancs et des poubelles seront installés sur le tour du lac ainsi que des arceaux de stationnement vélo. Le service espaces verts prépare aussi des plantations et installera de nouveaux bacs à fleurs autour du snack.

Carte des aménagements dans les pages suivantes

❶ PROMENONS-NOUS...

En complément du tour du lac qui se déroule sur 2,3 km, une grande boucle de promenade ouverte aux piétons, cyclistes... de 4,3 km sera créée à l'horizon 2020. Elle empruntera le chemin du lac et se raccordera à la boucle existante.

❷ ENCORE PLUS D'ARBRES

52 arbres ont été plantés ce printemps : chênes à feuilles de châtaignier, chênes chevelus, cerisiers à fleurs, noyers du Japon et noyers d'Amérique. L'hiver prochain, une trentaine de spécimens supplémentaires seront répartis sur le site. Six imposants pots de fleurs de couleur, agrémentés de yuccas et de plantes exotiques, seront installés en mai autour du snack.

❸ DES ESPACES TRÈS NATURE...

Les estivants découvriront de nouveaux espaces de jeux-détente. Sur la pointe herbeuse, à proximité de la plage de mise à l'eau, des chaises longues inviteront au *farniente*. Des vélos produisant de l'électricité pour alimenter les smartphones compléteront le décor. Au bout du lac, des modules composés de rondins et de billes de bois, fabriqués par le service Espaces verts, feront le bonheur des plus jeunes. Des chaises longues en bois agrémenteront cette aire de jeux. Face aux îlots occupés par les moutons de Soay, un « village indien » verra le jour, avec un hamac, un pont de singe et des totem et tipi issus du jardin éphémère de l'été dernier.

❹... ET SPORTIFS

Une tyrolienne pour enfants et un mur d'escalade compléteront les agrès sportifs existants.

**❺ AGRANDISSEMENT DE LA ZONE BAIGNADE**

Avec ses 21 hectares de plan d'eau, Bouvent est une destination fraîcheur où il fait bon piquer une tête ou simplement se délasser sur la plage. Cet été, la zone de baignade et la plage seront étendues et remodelées. La baignade sera surveillée du 18 mai au 1^{er} septembre. Autre nouveauté pour les 0-6 ans, les horaires de la pataugeoire seront élargis en juillet et en août : 10 h 30-12 h et 14 h-18 h 30.

❻ JEUX AQUATIQUES ET LUDIQUES !

Dans la zone de baignade agrandie, une plateforme de 9 m² sera implantée à la limite de la ligne d'eau. Accessible à la nage, elle est à 50 mètres de la plage. À proximité du « petit bassin », un toboggan fixe sera installé pour les enfants. En complément de ces jeux, un service de prêts de grandes bouées sera proposé.



7 PLUS DE CONFORT

Près du poste de secours, les douches extérieures ont été rinnovées ce printemps. De nouvelles cabines de change vont être installées d'ici l'été, avec des casiers à consignes pour laisser ses affaires en sécurité. Pour les nombreux cyclistes du parc, de nouveaux arceaux vélos seront disponibles près de l'accueil. Dans les années à venir, les sanitaires du parc seront refaits. Autour du lac, 8 bancs et 10 poubelles seront ajoutés.

8 LA VIE AU GRAND AIR

Canoë-kayak, catamaran, planche à voile, *paddle*, aviron, tir à l'arc..., comme tous les étés, des stages sportifs sont proposés aux jeunes comme aux adultes par le centre d'activités du parc. Le golf et son parcours 9 trous attendent les férus de la discipline et les débutants pour des stages d'initiation. Les pêcheurs ne sont pas en reste, sous réserve de détention de la carte de pêche.

Fortes de leur succès, les animations

gratuites de gym douce et de gym cardio sont reconduites les samedis et dimanches matin du 8 juin au 25 août. Pour les 3-12 ans, des activités de plage (*slackline*, tournoi de pétanque, frisbee) sont organisées les après-midis en semaine. Au snack, les estivants retrouveront spécialités brésiliennes et animations musicales.



sur www.bourgenbresse.fr

Bonus vidéo,
sur Bouvent





LA MOBILITÉ AU GOÛT DU JOUR.

Cent vélos en libre-service, une navette électrique de centre-ville, des améliorations du réseau de bus, les Burgiens vont découvrir cet été de nouvelles solutions pour se déplacer en ville.

Une mobilité qui s'adapte aux besoins et aux nouvelles façons de penser ses déplacements : c'était la feuille de route fixée par la Communauté d'agglomération de Bourg à Keolis, exploitant du réseau de transport public depuis janvier. Pour les non-Burgiens, les nouveautés résident dans la prise en compte du transport scolaire et la mise en place d'un service de transport à la demande à l'échelle des 74 communes. Les Burgiens, eux, découvriront cet été de nouvelles solutions pour se déplacer en ville.

LA NAVETTE JOUE L'HYPER PROXIMITÉ

Une navette électrique et gratuite

circulera désormais toute l'année dans le centre-ville burgien. « En service dès cet été, cette navette d'une vingtaine de places aura un trajet et des arrêts fixes mais elle pourra aussi être appelée à la volée. Du lundi au samedi de 10 h à 18 h, sa fréquence sera d'environ 15 minutes. Ce service d'hyper proximité complètera l'offre de bus et simplifiera la ville à tous », explique Claudie Saint-André, adjointe déléguée aux Déplacements.

VÉLO : OÙ ON VEUT, QUAND ON VEUT !

Autre nouveauté : 100 vélos en libre-service seront disponibles dans une vingtaine de stations (150 bornes d'attache) réparties entre Bourg, Viriat, Saint-Denis et Péronnas. « Ce service sera gratuit pour les abonnés du réseau de transport urbain et disponible pour tous sur abonnement, par le biais d'une carte Oûra ou d'un smartphone. Ces vélos classiques pourront se transformer en vélos électriques en louant une batterie », souligne l'élue.

Le réseau bus bénéficie en outre d'améliorations : les lignes 3 et 4 passent désormais par l'avenue Alsace-Lorraine (prolongation de la 3 jusqu'à Saint-Just), les bus rouleront jusqu'à 20 h, et non plus jusqu'à 19 h 30, sur les lignes majeures 1, 2 et 3. Le cadencement ne changera pas pendant les petites vacances, il sera réduit pendant 6 semaines seulement en juillet et août. L'agence Grand Bourg Mobilités s'installe ce printemps face au marché couvert, dans l'ancien Espace transport public agrandi.

100 vélos
en libre-service

1 navette
électrique gratuite



DR

L'ARBRE À PALABRES

Depuis 2 ans, le projet artistique *L'arbre à palabres* a réuni l'association des habitants du quartier du Peloux, le centre social Terre en couleurs, des scolaires, des personnes en situation de handicap. Des ateliers de percussions et une fresque ont vu le jour autour d'un conte mythologique. Ce travail sera restitué le vendredi 28 juin avec l'inauguration de la fresque, rue du Peloux, et un concert au square du Peloux devant l'école.

+ Centre social Terre en couleurs : 04 74 21 17 17

Couleurs d'amour #5

Du samedi 6 juillet au samedi 7 septembre, les spectacles de lumière *Couleurs d'amour* reviennent pour faire vibrer de mille feux les façades du monastère royal de Brou, du théâtre et de l'Hôtel de Ville. Cette 5^e édition est marquée par une nouvelle mise en lumière du théâtre de Bourg, à la fois audacieuse et poétique, créée

par la société Spectre Lab. Rendez-vous tout l'été les jeudis, vendredis et samedis soir à partir de 22 h à Brou et à partir de 22 h 15 au théâtre et à l'Hôtel de Ville..



JEANLAMBERT.COM



SARAH MEYSSONNIER



CABourg01
@CABourg01 – 22 févr.

@tourdelain nouveau parcours 2019. Départ du cœur de ville de Bourg-en-Bresse* et premiers km entre #Bresse et #Revermont. Une épreuve reconnue aux niveaux national et international à laquelle @ThibautPinot a déjà annoncé sa participation.

*N.D.L.R. : départ de la 1^{re} étape du Tour de l'Ain vendredi 24 mai à 14h30, cours de Verdun

Médaille

Lors du match USB-Brive le 1^{er} mars, **Georges Chenaux** a reçu la médaille de la Ville de Bourg des mains du maire. Très investi, ce chef d'entreprise fait partie des administrateurs de l'USBPA.



JEAN-JACQUES PAUGET

90 bougies !

Bourg Habitat fête ses 90 ans.

Présidé par Denise Darbon, adjointe à l'Action sociale et au Logement de la Ville, le bailleur social gère aujourd'hui 5 600 logements et compte 13 000 locataires.

PLAN CANICULE

Du 1^{er} juin au 15 septembre, l'alerte canicule peut être déclenchée si la météo le nécessite. Dans ce cadre, la Ville de Bourg reconduit son dispositif de veille destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux adultes en situation de handicap. En cas de déclenchement de l'alerte, ces personnes seront régulièrement contactées.

+ Inscriptions auprès du service Action sociale - Pôle Prévention seniors : 04 74 42 45 70



DR

J'APPRENDS MA VILLE

La maîtrise de la langue française orale et écrite est un levier incontournable pour l'intégration des populations arrivant sur le territoire de façon régulière. L'action « J'apprends ma ville » a été mise en place par le CCAS* qui a missionné l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes. Elle propose des sessions au cours desquelles les habitants non francophones pourront acquérir ou renforcer la communication en français, découvrir la ville et les services proposés ou encore comprendre les démarches d'installation.

*Centre communal d'action sociale

Parc des Baudières

La Ville invite les habitants le mercredi 5 juin de 16 h 30 à 19 h au parc des Baudières, pour découvrir son patrimoine arboré et réfléchir à son renouvellement. Au programme : balade commentée et identification des futurs lieux de plantation...

450

c'est le nombre d'arbres plantés dans le cadre de la charte de l'arbre durant la période de plantation 2018/2019. Ces 6 dernières années, la moyenne était de 60 arbres plantés par an.



Campus de Bourg
@CampusBourg – 5 avr.

1^{er} *escape game* organisé au campus de Bourg par des étudiantes en Licence de Gestion MSH de @IAE_Lyon ! Une première session très réussie et un important travail réalisé par ces trois étudiantes et par leur enseignante pour concevoir le jeu !



SERGE BUATHIER

Une police municipale de terrain

Pour permettre une meilleure proximité avec les habitants et circuler plus facilement, les agents de la police municipale peuvent désormais travailler à vélo. Autre nouveauté, pour renforcer sa présence en soirée et la nuit, particulièrement pour lutter contre les nuisances nocturnes en centre-ville, la police municipale est opérationnelle le lundi de 6 h à 20 h 30 puis de manière continue du mardi 6 h au dimanche 6 h. Et n'oubliez pas qu'en cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez faire appel aux policiers municipaux dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances pour surveiller votre domicile.

+ Police municipale : 04 74 42 45 00



TARVEL

BIENVENUE À HOULETTE

Pour ramasser les déchets dans certains espaces verts de la ville, Houlette, une ânesse bourbonnaise a pris ses quartiers la semaine dans le parc Colette Besson et le week-end à Bouvent en compagnie des moutons appartenant à la Ville. Alternative aux engins habituels, Houlette participe à la gestion écologique et à la préservation de la biodiversité, dans le cadre d'un marché de prestations de service avec l'entreprise TARVEL.



SERGE BUATHIER

La question : Où en est le projet du Carré Amiot ?



La réponse :

La reconquête du Carré Amiot, c'est quatre projets en un : le transfert de la gare des bus, déjà accompli ; l'aménagement des espaces publics, largement réalisé ; la construction du Conservatoire

à rayonnement départemental par la Communauté d'agglomération et l'édification d'un bâtiment tertiaire à vocation majoritairement commerciale.

Le chantier du conservatoire, retardé pour des raisons inhérentes à la maîtrise d'œuvre puis interrompu après le dépôt de bilan de l'entreprise Floriot, va redémarrer. La société vient d'être reprise, un dénouement heureux pour ses 110 salariés et pour les chantiers bourgiens concernés : la maison de la culture et de la citoyenneté, le lycée Carriat et le conservatoire de musique dont la livraison est prévue fin 2020.

Reste le 4^e volet du Carré Amiot : le projet de bâtiment commercial et tertiaire confié en 2016 à la société Deromedi. Ce porteur de projet avait conditionné son engagement à 50 % de surfaces pré-commercialisées, pour lesquelles des baux devaient être signés. Or le contexte commercial national s'est détérioré, le développement commercial de plusieurs groupes a été gelé, et la Ville a fini par résilier son protocole d'accord avec Deromedi le 19 mars. Elle est aujourd'hui en contact avec un autre groupe national mais si l'opération n'aboutit dans les semaines à venir, la Ville lancera un nouvel appel à projet sur un bâtiment plus classique comprenant des façades commerciales en rez-de-chaussée, afin que l'opération s'équilibre plus aisément, alliées à des logements ou à des bureaux à l'étage. Les objectifs restent les mêmes : créer un trait d'union entre le Champ de Foire et le centre-ville par un projet urbain qui marquera durablement l'avenir de Bourg.

FÊTONS L'EUROPE !

La Fête de l'Europe sera placée cette année sous le signe des élections européennes, qui se dérouleront dimanche 26 mai.

La Ville de Bourg-en-Bresse, en partenariat avec la Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain, propose jeudi 9 mai, un riche programme d'animations. De 9 h à 17 h, la place de l'Hôtel de Ville accueillera une exposition de portraits de 27 personnalités féminines qui ont marqué l'histoire de leur pays ainsi qu'une présentation des institutions européennes. Autour du jardin des drapeaux, des ateliers ludiques permettront aux petits comme aux grands de découvrir l'Europe (9 h 30-11 h 30 et 14 h-16 h), avec un concert de l'orchestre et de la chorale du collège Saint-Pierre à 14 h 45, suivi d'un goûter européen.

CETTE FOIS, JE VOTE !

La Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain contribue au développement de la citoyenneté européenne en proposant des informations sur l'Europe et ses institutions. Elle mène de nombreuses actions, notamment en direction des jeunes. À l'approche des élections européennes, une action a été conduite au centre pénitentiaire de Bourg avec des détenus pour les inciter à s'inscrire sur les listes électorales. À l'issue, la moitié des participants ont effectué cette démarche.

+ MDEE : 04 27 53 04 09



L'APISCINE DE LA DRAGUE, 1955 - ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT, 33F1605

PLAGES D'HISTOIRE.

À l'approche de l'été, nombreux sont ceux qui attendent de piquer une tête dans les eaux rafraîchissantes de Bouvent ou de Carré d'eau. Plongée dans le rétro.

Libertines étuves

Dès le Moyen Âge, Bourg compte des bains à vapeur rue des Étuves Vieilles, actuelle rue Prévôté. Fréquenté par le Tout-Bourg, l'établissement devient au fil du temps un lieu de libertinage.

Au Moyen Âge, Bourg se dote d'étuves (cf. encadré ci-contre), mais il est possible d'imaginer que, dès la Préhistoire, l'homme plongeait dans la Reyssouze pour oublier les chaleurs de l'été. Entre les ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, les bains publics et privés disparaissent presque totalement. L'hygiène et la propreté s'effectuent alors par des essuyages. Il faut attendre, le ^{xviii}^e siècle pour que les vertus thérapeutiques des bains soient reconnues comme en témoigne Pierre-Adrien Pâris, architecte de l'Hôtel-Dieu de Bourg : « les bains sont pratiqués sous les salles [des malades] du côté de la rivière. Les hommes et les femmes ont chacun les leurs et, en outre, un cabinet pour donner la douche, une étuve... »

LE LONG DE LA REYSSOUZE

Au ^{xix}^e siècle, les Burgiens jettent leur dévolu sur les baignades naturelles. La Reyssouze « inoffensive, se prête assez bien à cette nécessité » lit-on dans le *Courrier de l'Ain* du 1^{er} juin 1847. Le



Barboter, faire trempette, nager... la baignade a laissé ses premières empreintes dans le paysage burgien au Moyen Âge. »

docteur Ebrard, médecin à l'hospice de la Charité à Bourg, encourage cette pratique : « les bains de rivière sont un des moyens hygiéniques les plus puissants (...). Ils fortifient tous les organes (...) délassent les membres fatigués*... »

Aux Quatre poteaux, à la Queue de cochon (pont de Bouvent)... les baigneurs affluent. Derrière le moulin de Brou, une baignade réservée aux femmes est créée par un blanchisseur. La fréquentation de la rivière est telle que le maire la réglemente en 1859 : il faut se baigner

« à l'endroit désigné par l'autorité municipale » et « porter un caleçon de bain ou autre vêtement ». Lors du Conseil municipal de juin 1901, Louis Parant dénonce l'inconfort des Quatre poteaux. Il propose l'agrandissement du bassin de baignade, l'empierrement des berges, la construction d'un préau couvert et d'un cabinet d'aisance. Les aménagements sont réalisés, mais la baignade s'envase à répétition et devient impraticable à la fin des années 20.

En 1936, à proximité des Quatre poteaux, l'association Le cercle synthétiste bressan aménage Brou-Plage. Avec sa grève gravellée, ses parasols, ses cabines, ses espaces d'exercice physique (poteaux de basket, barre fixe, bouées...), ses animations (fête de l'eau, concours de baigneurs, concerts, représentations théâtrales...), le site a des allures de station balnéaire.

DE GRAVIÈRES EN BAINADES

À l'heure où nager dans la Reyssouze est compliqué, l'ouverture en 1905 d'une gravière au carrefour des routes de Lons-le-Saunier et de Jasseron pour aménager la ligne de tramway tombe à pic. Après guerre, le propriétaire de cette cavité obtient l'autorisation de la relier au bief du Déborah afin d'élever du poisson et de créer une baignade. La drague devient alors le premier lieu de baignade de la ville. De ce succès naît en 1928 le Club de natation de Bourg (CNB). Pour plus de confort, des cabines, des plongeoires et une baignade pour débutants sont installés. Dégradés par les gelées de l'hiver 1932 et les inondations de 1935, ces équipements en bois sont remplacés. Avec l'aide des soldats de la garnison, le club bétonne murettes et pontons. En 1958, victime de la pollution de ses eaux, la drague ferme. Devenue propriétaire du terrain, la Ville aménage un centre nautique. Débuté en 1962, il ouvre au public en juin 1964 et voit affluer plus de deux mille baigneurs chaque jour. Outre ce site complètement remodelé, entre 2015 et 2017 pour devenir Carré d'eau, Bourg compte la piscine Carriat, dédiée aux scolaires, ouverte en 1969 et récemment réhabilitée, et la piscine Plein soleil inaugurée en 1974 boulevard Paul Valéry et en cours de rénovation.

Bis repetita avec les travaux de l'autoroute A40. En choisissant Bouvent comme gravière, la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône laisse à l'été 1985 un trou de vingt-trois hectares : le futur plan d'eau. Bientôt, une zone de baignade, un coin de pêche, une plaine de jeux et une plage voient le jour. Inauguré le 13 juillet 1986, le parc de loisirs de Bouvent est aujourd'hui fréquenté par plus de 62 000 estivants et bénéficie cette saison d'aménagements imaginés en concertation avec les habitants (cf. Grand format p. 8).

* *Courrier de l'Ain* du 20 juillet 1852

Sources : *Deux siècles de baignade à Bourg et en Bresse*, Chroniques de Bresse n°6, 2013 ; Archives municipales de Bourg-en-Bresse.

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr

Les bains de Bel-Air

Fin XIX^e, une maison d'inspiration mauresque et coloniale est bâtie boulevard Voltaire. Jusqu'en 1922, elle abrite les bains de Bel-Air. Outre une piscine alimentée par une source provenant du Cône, l'établissement propose bains sulfureux et médicaux, douches froides, chaudes et écossaises. Transformé en bureaux pour EDF-GDF, le bâtiment est démoli en 2003.

D'autres bains ont émaillé l'histoire de Bourg : ceux de la Reyssouze à l'angle de la ruelle Marion et du boulevard de Brou, ouverts jusqu'en 1953, et l'hôtel de Bains créé en 1930 avenue Alphonse Baudin.



CARTE POSTALE N&B, ÉDITION DES NOUVELLES GALERIES, 1906 © ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT 33F1531.

Quiz

1 – Au XIX^e siècle, où se baignaient les Burgiens ?

- a ■ dans la Reyssouze
- b ■ dans leur salle de bain

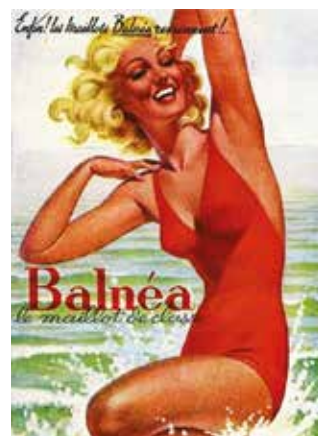
2 – En quelle année ouvre le premier centre nautique de Bourg ?

- a ■ 1964
- b ■ 1972

Réponses : 82 - 81

Maillots made in Bourg

Balnéa, manufacture de maillots de bain, dont le siège est à Paris, installe en 1937 une unité de production à Bourg, chemin des Dîmes. Elle fabrique principalement des maillots de bain haut de gamme, avec de la laine tissée sur place, et quelques vestes d'hiver. L'entreprise emploie jusqu'à une cinquantaine d'ouvriers et d'ouvrières. La baisse d'activité a raison de son existence : au milieu des années cinquante, elle ferme ses portes. Aujourd'hui, seuls les immeubles Cités Balnéa, témoignage de ce passé industriel.



Après deux mandats, où est la dynamique d'emploi ??

Notre agglomération depuis 10 ans n'a pas été capable d'attirer de nouvelles entreprises pour créer emplois et richesses... : si des efforts sont généralement faits pour aider des entreprises du territoire à trouver les moyens de se développer, aucun effort n'a été véritablement porté pour attirer de nouvelles entreprises, industrielles notamment, et donc de nouveaux emplois.

La réalité est cruelle, dans un département dynamique sur le plan économique et démographique, mais l'agglomération burgienne est à la traîne. Le taux de chômage a évolué de manière beaucoup plus importante ici qu'ailleurs, et ceci n'a pas l'air de soucier outre mesure le maire et président de l'Agglomération, chargé du Développement économique. Résultat des courses : des investisseurs commerciaux rechignent à venir, en témoigne l'échec patent du Carré Amiot

censé dynamiser le cœur de ville. Et pourtant, que n'a-t-on entendu et lu ! Les effets d'annonce d'hier se fracassent sur la réalité d'aujourd'hui d'une friche de centre-ville qui perturbe violemment commerçants et habitants, étonnés qu'on puisse être capable d'un tel échec qui nuit gravement à l'image et à l'attractivité de notre ville.

Notre agglomération a besoin d'une énergie nouvelle, d'élus pragmatiques qui comprennent qu'avant de distribuer, il faut se mobiliser pour récolter... Bourg a pourtant beaucoup d'atouts, au sein d'un département et d'une région très dynamiques...

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, Eric DUCLOS, Jacques FRÉNEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARÉCHAL, Laurence PERRIN-DUFOUR, Georges RAVAT
Contact : bourgxygene@gmail.com

Texte non parvenu dans les temps

Jérôme Buisson, pour le groupe Rassemblement National

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 45 71 99

mairie@bourg-en-bresse.fr

www.bourg-en-bresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi

8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Ouverture du service Population à 9 h le lundi.

Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :

- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43

bourgparc-auto@bourg-en-bresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services

Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
Laissez vos messages
sur le répondeur.

SERGE BUATHIER

INCONTOURNABLE SEMI-MARATHON

DR



PRINTEMPS DES ÉCRITURES

SERGE BUATHIER



CONSTRUIRE UN HÔTEL À INSECTES

SERGE BUATHIER



NUIT DE LA MARIONNETTE

JEAN-JACQUES PAUGET



L'USB BAT BRIVE À DOMICILE



FEMMES

LE PRINTEMPS CULTUREL DE BOURG

8 > 12 MAI 2019

HOMMAGE AUX FEMMES
INSPIRATRICES OU CRÉATRICES



www.bourgenbresse.fr

PROGRAMME À L'INTÉRIEUR DU *C'EST À BOURG !*